

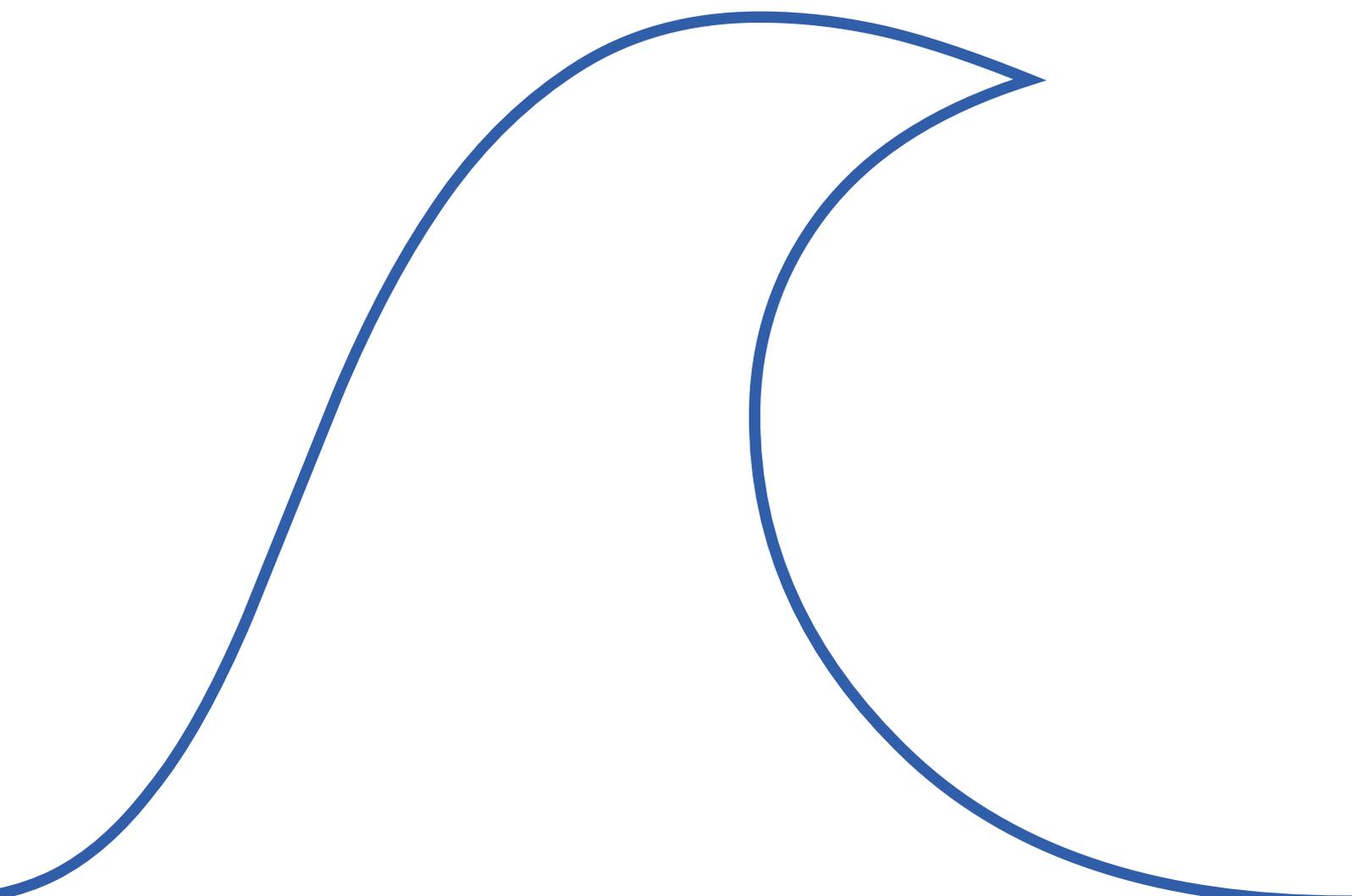
CAISSE DE PENSIONS DE L'ÉCONOMIE LAITIÈRE

Une œuvres de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

Rapport résumé 2023



MILCH- & LANDWIRTSCHAFTLICHE ORGANISATIONEN
ORGANISATIONS LAITIÈRES ET AGRICOLES
ORGANIZZAZIONI LATTIERE ED AGRICOLE



Chères personnes assurées, chères entités employeuses,

Nous avons une bonne nouvelle à célébrer: la Caisse de pensions de l'économie laitière a clôturé l'exercice 2023 avec un bilan très réjouissant. Ce résultat était loin d'être acquis car la situation internationale est restée marquée par les tensions géopolitiques, les conflits en Ukraine et au Proche-Orient et par les changements économiques. Dans de nombreux pays, la reprise de l'inflation a entraîné des tensions, notamment sur les marchés immobiliers.

Cet environnement difficile a constitué un défi pour toutes les caisses de pensions, y compris la nôtre. Compte tenu de ce contexte tendu, nous pouvons nous réjouir de l'évolution positive de nos actifs immobilisés. Nous avons pu atteindre un rendement total de 5,6% durant l'exercice 2023, ce qui constitue un résultat solide et réjouissant. Fin 2023, le degré de couverture était encore nettement positif, progressant à 116,25%. Malgré le climat d'incertitude mondial, nous avons enregistré une performance financière solide durant l'année écoulée et avons pu assumer pleinement notre responsabilité vis-à-vis de nos personnes assurées. En tant qu'investisseur à long terme, nous avons une nouvelle fois démontré notre capacité à faire face aux défis d'un marché perturbé. Nous y parvenons en restant fidèles à notre stratégie de placement et en procédant à des optimisations ponctuelles et très ciblées.

La Caisse de pensions de l'économie laitière, avec ses 2'471 personnes assurées, vise en priorité à garantir la couverture financière de ses membres une fois à la retraite. Même si cette échéance peut paraître encore lointaine, la caisse de pensions se doit de garantir une prévoyance solide à chaque étape de la vie. En effet, elle apporte également un soutien financier en cas d'événements imprévisibles comme l'invalidité ou le décès d'une personne assurée. Par

conséquent, la Caisse de pensions de l'économie laitière s'efforce d'être l'interlocutrice de ses personnes assurées et de leur fournir les informations et les outils leur permettant, le cas échéant, de prendre des décisions éclairées concernant leur prévoyance vieillesse.

Au cours de l'année, plusieurs décisions en matière de prévoyance vieillesse seront prises, également sur le plan politique. Après un certain temps, les systèmes établis sont comparés à la réalité actuelle et, si nécessaire, adaptés à celle-ci. Il s'agit là d'un des piliers de notre Etat-providence. La votation relative à la réforme de la LPP posera des jalons importants dans le 2^e pilier. En tant que caisse de pensions, nous misons sur la stabilité et la sécurité. C'est pourquoi nous sommes affiliés depuis de nombreuses années à propos, la Fondation collective des arts et métiers suisses. En effet, la taille contribue également de manière déterminante à la stabilité et à la sécurité. En tant qu'œuvre de prévoyance, nous pouvons notamment bénéficier d'effets d'échelle conséquents.

C'est avec optimisme et confiance que j'envisage ce nouvel exercice en cours. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à faire de l'année 2023 un exercice couronné de succès pour la Caisse de pensions de l'économie laitière. Je vous invite à lire attentivement ce rapport et me réjouis de recevoir vos commentaires constructifs et vos suggestions.

Roman Zemp

Caisse de pensions de l'économie laitière
Président de la commission d'assurance

Actifs	Au 31.12.2023 en CHF	Au 31.12.2022 en CHF
Placements	134 595 552.53	121 755 914.98
Liquidités	3 009 739.55	3 000 268.72
Créances et prêts	4 067 557.98	6 911 579.26
Titres	127 518 255.00	111 844 067.00
Créances en titres de gages immobiliers sur immeubles	–	–
Placements auprès de l'employeur	–	–
Immeubles	–	–
Autres placements	–	–
Compte de régularisation actif	1 446 097.40	863 499.35
Actifs provenant de contrats d'assurance	92 794 555.00	92 449 459.00
Actifs	228 836 204.93	215 068 873.33

Passifs	Au 31.12.2023 en CHF	Au 31.12.2022 en CHF
Engagements	1 114 789.86	780 097.60
Prestations de libre passage et rentes	997 636.71	697 792.70
Banques / Assurances	–	–
Autres engagements	117 153.15	82 304.90
Compte de régularisation passif	8 369.27	45 380.58
Réserves de cotisations de l'employeur	1 619 130.85	1 539 961.50
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	1 619 130.85	1 539 961.50
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	–	–
Provisions non techniques	–	–
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	194 487 975.70	188 432 272.85
Capitaux de prévoyance des actifs	83 803 012.70	82 385 863.85
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	9 413 103.00	6 476 557.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	92 794 555.00	92 449 459.00
Provisions techniques	8 477 305.00	7 120 393.00
Réserves de fluctuation de valeurs	23 534 795.00	24 271 160.80
Capital de la fondation, fonds libres / découvert	8 071 144.25	–
Situation en début de période	–	21 399 891.40
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	–	–
Excédent de produits / charges	8 071 144.25	–21 399 891.40
Passifs	228 836 204.93	215 068 873.33

	01.01.–31.12.2023	01.01.–31.12.2022
	en CHF	en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	13 886 754.32	14 741 984.49
Cotisations des salariés	4 948 243.95	4 856 058.80
Cotisations des employeurs et des indépendants	6 273 230.02	6 205 593.59
– dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	–404 388.25	–344 057.05
Primes uniques et versements supplémentaires	2 466 578.15	3 522 097.35
Cotisations d'assainissement salariés	–	–
Cotisations d'assainissement employeurs	–	–
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	475 358.75	368 470.95
Subsides du fonds de garantie	127 731.70	133 820.85
Prestations d'entrée	9 074 771.17	10 178 873.48
Apports de libre passage	8 759 407.62	9 829 448.78
Apports en cas de reprise d'assurés		
– Provisions techniques	–	–
– Réserves de fluctuation de valeurs	–	–
– Fonds libres	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	315 363.55	349 424.70
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	22 961 525.49	24 920 857.97
Prestations réglementaires	–7 860 000.30	–8 500 080.50
Rentes de vieillesse	–2 495 325.90	–2 391 865.15
Rentes de survivants	–361 916.70	–360 005.60
Rentes d'invalidité	–358 957.45	–318 853.35
Autres prestations réglementaires	–	–
Prestations en capital à la retraite	–3 941 054.25	–5 275 160.40
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	–702 746.00	–154 196.00
Prestations de sortie	–15 274 235.00	–14 461 280.20
Prestations de libre passage en cas de sortie	–14 863 521.00	–13 919 475.60
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	–410 714.00	–541 804.60
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	–23 134 235.30	–22 961 360.70
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	–5 781 577.35	–6 906 483.70
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	1 710 088.10	–663 826.40
Charges / produits de liquidation partielle	–	–
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	–2 936 546.00	–2 908 708.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	–1 356 912.00	–956 494.00
Rémunération du capital épargne	–3 127 236.95	–2 353 041.40
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	–70 970.50	–24 413.90
Produits de prestations d'assurance	5 129 394.75	5 443 639.15
Prestations d'assurance	3 216 804.75	3 255 930.15
Part d'excédents provenant des assurances	1 912 590.00	2 187 709.00

	01.01.–31.12.2023 en CHF	01.01.–31.12.2022 en CHF
Charges d'assurance	-1 493 944.25	-1 462 463.50
Prime d'assurance	-1 321 748.00	-1 375 816.10
– Primes de risque brutes	-1 110 147.50	-1 148 614.80
– Primes pour frais de gestion	-211 600.50	-227 201.30
Apports uniques aux assurances	-92 080.00	-6 550.00
Cotisations au fonds de garantie	-80 116.25	-80 097.40
Résultat net de l'activité d'assurance	-2 318 836.66	-965 810.78
Résultat net des placements	10 168 912.77	-19 974 107.54
Résultat des liquidités	12 354.92	-4 854.29
Résultat des créances et prêts	2 566.15	4 401.35
Résultat des titres	10 663 524.55	-19 489 035.90
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	–	–
Résultat des placements auprès de l'employeur	–	–
Résultat des immeubles	–	–
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	–	–
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-8 198.85	-7 816.80
Frais de gestion de fortune	-501 334.00	-476 801.90
Dissolution / constitution de provisions non techniques	–	–
Autres produits	4 517.61	875.89
Produits de prestations fournies	3 000.00	800.00
Autres produits	1 517.61	75.89
Autres charges	-1 587.90	–
Frais de gestion	-518 227.37	-441 845.17
Administration générale	-491 826.12	-417 270.45
Frais de marketing et de publicité	-1 803.75	–
Activités de courtage	–	–
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-22 452.50	-22 488.72
Autorités de surveillance	-2 145.00	-2 086.00
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des réserves de fluctuation	7 334 778.45	-21 380 887.60
Dissolution / constitution des réserves de fluctuation	736 365.80	-19 003.80
Excédent de produits / charges	8 071 144.25	-21 399 891.40

Forme juridique et but

La Caisse de pensions de l'économie laitière est une oeuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. A travers sa caisse de pensions, la fondation proparis a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2^e pilier, à des conditions simples et avantageuses.

Les présents comptes partiels traitent exclusivement les données de l'oeuvre de prévoyance et non celles des comptes consolidés de proparis au niveau de la fondation.

Organe suprême, direction et droit de signature

La commission d'assurance paritaire de l'oeuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Zemp Roman	Président	Représentant des empl.	2023–2026
Stalder Daniel	Vice-président	Représentant des sal.	2023–2026
Böhlen Ulrich	Membre	Représentant des sal.	2023–2026
Gygax Jacques	Membre	Représentant des empl.	2023–2026
Känel Lukas	Membre	Représentant des sal.	2023–2026
Rüegg Roland	Membre	Représentant des empl.	2023–2026
Schmutz Christian	Membre	Représentant des sal.	2023–2026
Streit Christophe	Membre	Représentant des empl.	2023–2026

Adresse de l'organe d'exécution

Caisse de pensions de l'économie laitière
c/o Caisse AVS des organisations laitières et agricoles
Wytttenbachstrasse 24, Postfach, 3000 Bern 22

Contact

031 384 31 30
pkmilchwirtschaft@ak34.ch
www.ahvpkmilch.ch

Organe de direction

Organe d'exécution de la Caisse AVS des organisations laitières et agricoles
Directeur de la caisse de pensions : Adrian Brunner

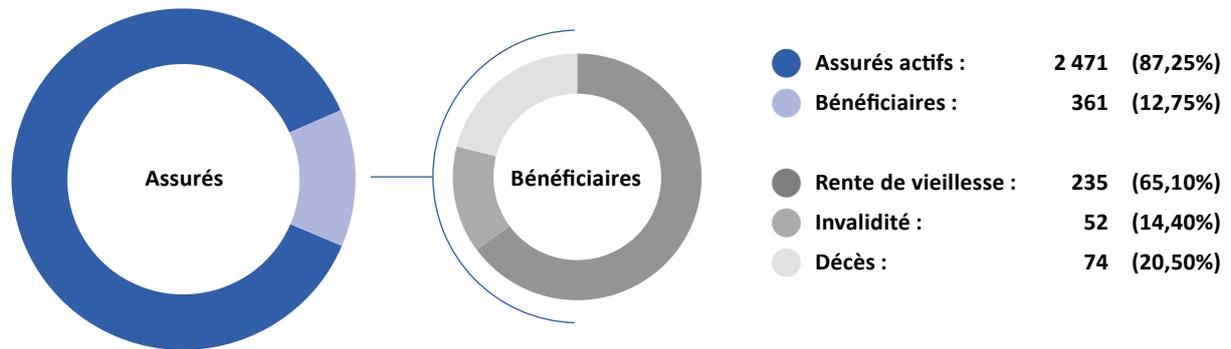
Droit de signature

L'oeuvre de prévoyance n'a pas de personnalité juridique propre.
Les actes juridiques ne peuvent être exécutés que par des représentants de proparis (entité juridique) disposant du droit de signature.

Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : André Tapernoux, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	Capol Siegenthaler & Partner AG, Coire Réviseur principal : Martin Bettinaglio
Autres conseillers	Secrétariat de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Michael Krähenbühl
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe : Esther Wegmüller Examen de l'organisation : Isabelle Künzli

Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires¹



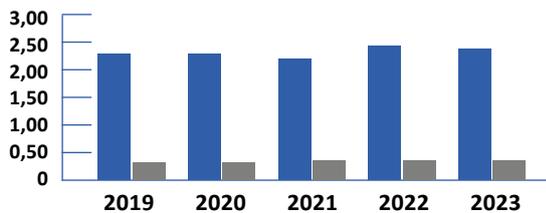
10,6
Assurés actifs, par rente de vieillesse²

5,6 %
Rendement net sur le total du bilan

353
Entreprises

Structure actifs/ bénéficiaires de rentes

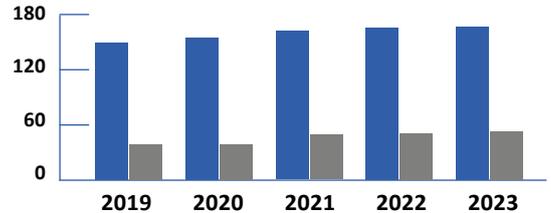
(Nombre en milliers)



● Actifs
● Bénéficiaires de rentes

Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³

(En millions de CHF)



● Actifs
● Bénéficiaires de rentes

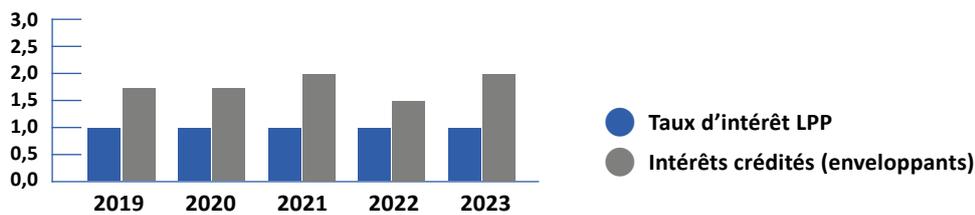
¹ Le total des bénéficiaires des prestations (vieillesse, invalidité, décès) comprend également les rentes d'enfants et d'orphelins.

² en tenant compte des rentes de vieillesse réassurées (sans risque de longévité)

³ en tenant compte des réserves mathématiques des rentes réassurées (sans risque de longévité)

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités

(en %)



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2023, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 2,00 % (année précédente 1,50 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes (âge terme de 65 ans) sont convertis en rentes à un taux de conversion de 5,00 %. Pour les femmes (âge terme de 64 ans), ce taux est de 4,88 %.

La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

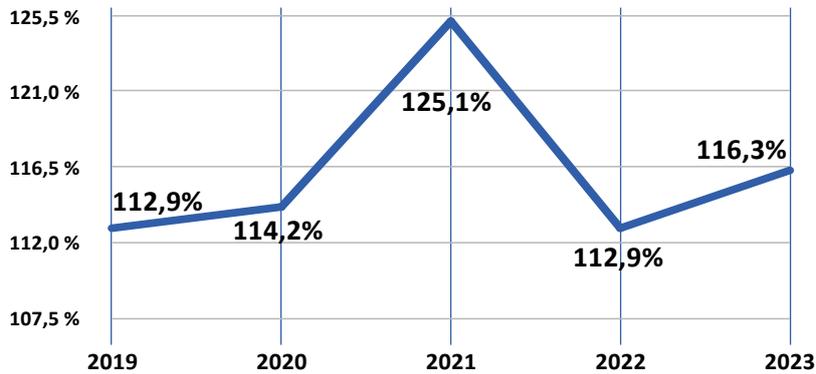
Avoir de vieillesse LPP :
CHF 88 457 443

Avoir de vieillesse surobligatoire :
CHF 83 955 016

51,3%

48,7%

Degré de couverture au 31.12.



100 %
 Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

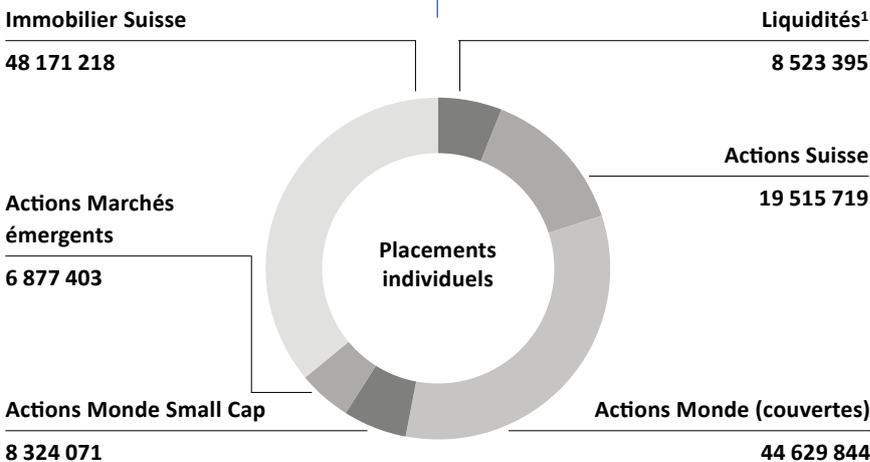
100 %
 Transparence des coûts

0,37 %
 Frais de gestion de la fortune (TER)

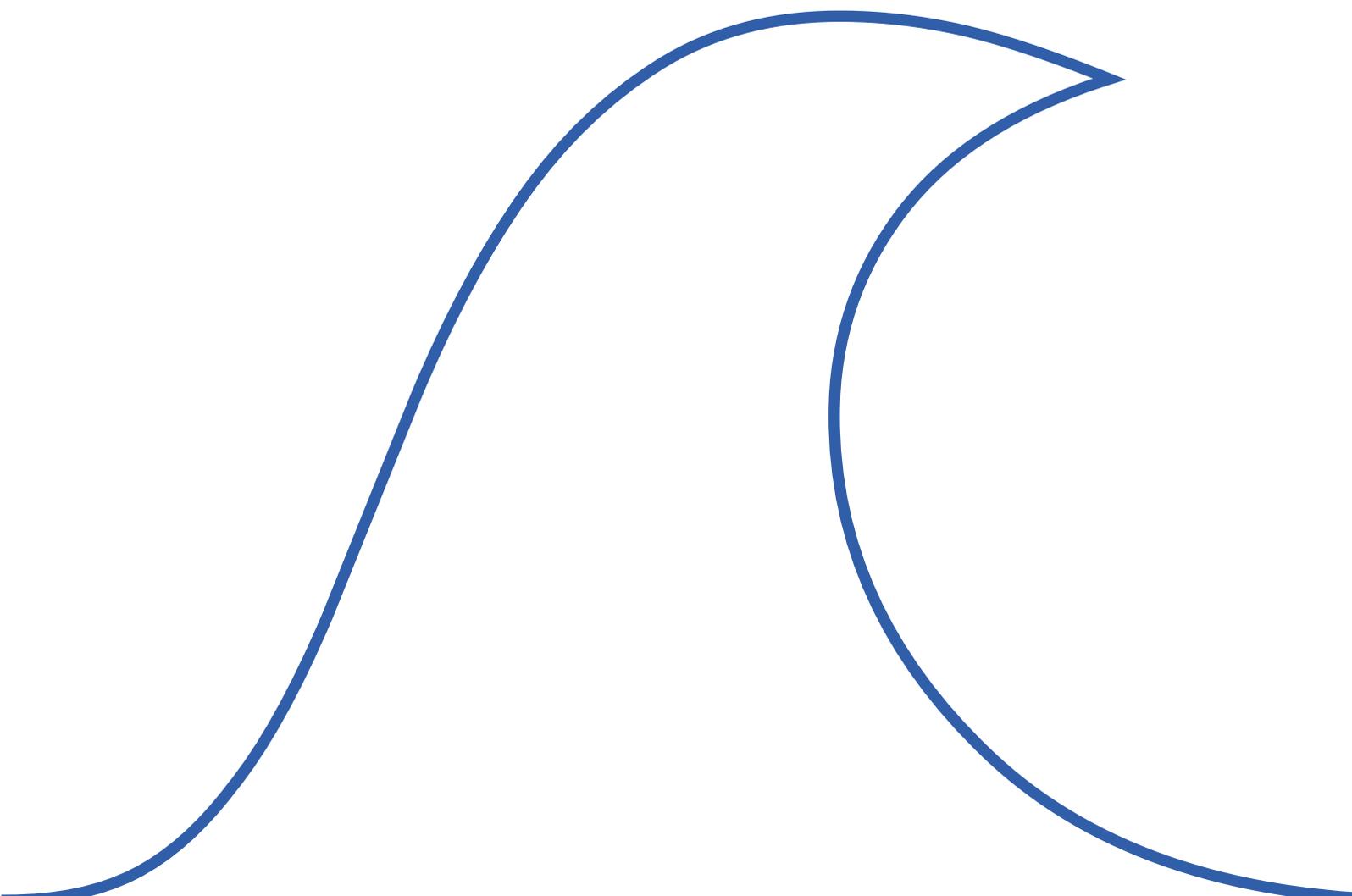
Actifs du bilan en CHF 228 836 205



- Actifs provenant de contrats d'assurance (40,55 %): 92 794 555
- Placements individuels (59,45 %): 136 041 650



¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements



**Caisse de pensions de l'économie
laitière**

Wytenbachstrasse 24 | Postfach | 3000 Bern 22
031 384 31 30 | pkmilchwirtschaft@ak34.ch
www.ahvpkmilch.ch

